



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030389

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/01/2025 17H26 C:005300 I:32830
V/REF : 994479
V/Email reçu le Mardi 21/01/2025 a 17H26

SEMCODA
Agence de Bourgoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 07039
IMMEUBLE : LE VILLAGE PLUS-7039
IMPASSE DES LUPINS
IMPASSE DES EGLANTINES
38300 RUY MONTCEAU

Vaulx en Velin, le 11 Mars 2025

Référence Marché: M_230209003-1

LOCALISATION : ALLEE N°27 LUPINS-LOGEMENT DE MME HOUSTE-RDC-TEL:06 6517 3533

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REMPLACEMENT D'UN DOUBLE VITRAGE SUR LA
PORTE FENETRE

Donneur d'ordre : Mme J. GUILLAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 07/02 A 13H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME HOUSTE AU REZ DE CHAUSSEE
PRISE DE COTE DU DOUBLE VITRAGE

LE 25/02 A 08H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE ME HOUSTE AU REZ DE CHAUSSEE
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU DOUBLE VITRAGE DE LA PORTE FENETRE
NETTOYAGE DES LIEUX

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER EMAIL en CC le 25/02/25 a 21H24 josiane.guillaud@semcoda.co

MP LCOMPTER Email envoyé le 25/02/25 a 21H24 _ Envo i (CR/AB)

EB LGESTION Email envoyé le 22/01/25 a 08H18 Mme G. BELIME

MERCI DE NOUS CONFIRMER LES COORDONNEES DE L'OCCUPANT AFIN DE PERMETTRE
UNE PRISE DE RDV (LA LIGNE SIGNALE ETRE MOMENTAMENT INDISPONIBLE)

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5030389

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT		
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 38/69	1	92,07		92,07	
1,00	MS00032-Rempl.double vit.s/porte-fenetre	4	255,77		255,77	
TOTAL H.T.						347,84
T.V.A. a 10,00%						34,78
TOTAL T.T.C.En EURO						<u>382,62</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 994479 du 21/01/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME HOUSTE Justine

27 Impasse des Lupins

38300 RUY MONTCEAU

Référence de la Demande

N°: 801 203 du 15/01/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61563100

Téléphone : 06.65.16.73.95

07039-00001-00001-00002 H / Type 4 Dup / RDC

Date entrée: 12/08/2018

Délai

Date limite exécution : 05/02/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
MS00032 Remplacement d'un double vitrage sur porte-fenêtre	1,00	250,00	250,00	25,00	275,00
Total H.T.					280,00
Total TVA					28,00
Total TTC					308,00

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par GUILLAUD JOSIANE le 21/01/2025

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence
Magali CONTAMIN

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☒ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **27 Impasse des Lupins 38300 RUY MONTCEAU**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **21/01/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 994479